

CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S
DE LA GRAND'CROIX (42320)

n° 9/2025

Siège : Hôtel de Ville
42320 LA GRAND'CROIX
Tél. 04.77.73.22.43 -
Fax 04.77.73.41.20

L'An **deux mille vingt-cinq, le cinq juin à 18 heures 30**, le Conseil d'Administration, légalement convoqué le vingt-huit mai 2025, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Luc FRANÇOIS,

Etaient présents : Messieurs Luc FRANCOIS, Kahier ZENNAF, André JURINE, - Mesdames Chrystelle COPPARONI, Véronique HENRY, Anaëlle ORIOL, Valérie ARNAUD, Andrée DUTEL, Myriam BOUABDALLAH.

Etaient excusés : Monsieur Pascal CALTAGIRONE - Mesdames Karine BRUYAS, Aurélie BERTHE, Jocelyne LABOURE.

Procuration de : Monsieur Pascal CALTAGIRONE à MME Chrystelle COPPARONI

Secrétaire de séance : Véronique HENRY

Objet : Décision modificative n°1 du budget primitif 2025

Il est proposé la décision modificative suivante au budget 2025 :

En Fonctionnement :

Dépenses :

- 6811/042 : +731.10€

Recettes :

- 70848/70 : +731.10€

En Investissement :

Dépenses :

- 2181/21 : +731.10€

Recettes :

- 28181/040 : +731.10€

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-264210097-20250605-9-2025-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/06/2025

Publication : 18/06/2025

le Président du CCAS, Luc FRANCOIS

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration approuvent, à l'unanimité, la décision modificative n°1 du budget primitif 2025 du CCAS.

Votes : 10 Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

La Grand' Croix, le 05 juin 2025

La Secrétaire,
Véronique HENRY

Luc FRANÇOIS
Président du CCAS

